

Article 21 du Règlement

pencher sur les dangers que présente la course aux armements et sur l'extrême nécessité qu'il y a à prendre des mesures pour le désarmement nucléaire multilatéral. Il y a deux ans, le gouvernement libéral avait marqué la semaine du désarmement en invitant des navires de guerre nucléaires d'autres pays à mouiller dans le port de Vancouver. Cette année, il a invité le groupe de planification des armes nucléaires de l'OTAN à se réunir à Montebello au Québec. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) a inauguré hier soir la semaine du désarmement au Canada en proposant un toast au secrétaire d'État américain et en acceptant les éloges présentés au Canada pour avoir donné son accord à l'essai des missiles de croisière en sol canadien. Ce n'est pas ce que les Canadiens attendent de leur gouvernement ni ce dont ils ont besoin en cette semaine du désarmement, ou en tout autre temps.

La course à l'armement nucléaire est sur le point de s'accélérer. Les États-Unis déploieront bientôt en Europe leurs missiles de croisière et Pershing II accroissant dangereusement le volume des armements nucléaires, la tension et la méfiance entre l'Est et l'Ouest et le risque d'une guerre nucléaire. Si ces missiles sont déployés, c'est que les stratèges de l'OTAN croient qu'ils sont nécessaires pour contrebalancer le déploiement des missiles soviétiques SS-20 en Europe de l'Est et que les politiciens de l'OTAN semblent convaincus que les pourparlers de Genève sur la réduction des armements nucléaires n'ont pas porté leurs fruits.

Les superpuissances ont repris de plus belle la course aux armements nucléaires, à nos dépens. Le Canada pourrait aider à mettre fin à cette escalade dangereuse et à cette ruée des superpuissances vers la confrontation nucléaire en Europe en proposant le report du déploiement de nouvelles armes et en insistant pour que les pourparlers reprennent à Genève. Voilà en quoi pourrait consister notre contribution à la semaine du désarmement.

* * *

LA SANTÉ

L'USAGE DU TABAC DANS LES SALLES DE RÉUNION DES COMITÉS

M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Madame le Président, le 24 mai, je suis intervenu à la Chambre aux termes des dispositions de l'article 21 du Règlement pour signaler les effets nocifs que la fumée de cigarette ou de cigare a sur les non-fumeurs. J'avais expliqué à ce moment-là que l'air enfumé avait un effet délétère sur la capacité respiratoire des fumeurs aussi bien que des non-fumeurs, et j'avais invité le comité permanent de la gestion et des services aux députés à réglementer l'usage du tabac dans les salles de réunion des comités afin d'améliorer la qualité de l'air ambiant et d'inciter les Canadiens à interdire aux gens de fumer dans les endroits publics. Près de quatre mois se sont écoulés depuis et, à ma connaissance, on n'a pas tenu compte des recommandations que j'avais formulées à ce moment-là à partir d'études scientifiques récentes.

Étant donné les effets nocifs avérés de la fumée sur les non-fumeurs, je trouve extrêmement préoccupant qu'on n'ait pas songé sérieusement à réglementer l'usage du tabac dans les endroits publics. Il n'existe pas d'endroit plus indiqué que les salles de réunion des comités pour mettre en œuvre une réglementation.

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LES PRIX INITIAUX

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, les agriculteurs ont accueilli favorablement la hausse du prix initial de l'orge annoncée par le ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Cependant, on se demande encore pourquoi on n'a pas augmenté également le prix initial du blé et du blé dur. Le blé roux de printemps commande aujourd'hui un prix plus élevé de 98 cents à Thunder Bay. Le cours du blé dur est actuellement de \$1.50 plus élevé à Thunder Bay. En vérifiant le cours du blé pendant les derniers mois, on constate que le cours vendeur a été nettement plus élevé que le prix versé au producteur. Je demande donc au ministre chargé de la Commission canadienne du blé de prendre les mesures qui s'imposent et d'augmenter le prix initial du blé et du blé dur afin que les agriculteurs puissent surmonter les graves problèmes de liquidités auxquels ils font face actuellement.

* * *

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

L'AÉRONAUTIQUE—LA NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE D'ENCOURAGEMENT

M. Robert Wenman (Fraser Valley-Ouest): Madame le Président, des progrès technologiques sans cesse accélérés semblent sur le point de rendre possible une guerre qui se déroulerait dans l'espace ou utiliserait des engins spatiaux. Déjà, les satellites militaires pour la surveillance et les communications sont chose courante. Ces satellites de surveillance sont un élément indispensable aux grandes puissances pour vérifier que l'autre partie respecte les accords de limitation des armements et ne procède pas à une mobilisation secrète qui précéderait une guerre préventive.

La technologie spatiale de pointe porte maintenant sur les satellites qui peuvent détruire les satellites de surveillance et de communication des autres pays. On parle même d'armes à rayon laser ou à rayon de particules, émis à partir de stations spatiales.

Les utilisations pacifiques de l'espace par l'industrie, pour les communications et pour la surveillance sont tout aussi importantes que les utilisations militaires. La remarquable innovation que constitue le bras articulé, mis au point par le Canada, a montré au monde que notre pays est à la fine pointe de la technologie spatiale. Le Canada doit maintenir sa capacité dans ce domaine de la haute technologie s'il désire conserver ou améliorer sa position dans le monde.

Par conséquent, je prie le gouvernement de mettre sur pied une stratégie d'encouragement pour accroître la capacité de recherche et développement du Canada dans le domaine de la technologie de pointe en aérospatiale et pour intensifier nos efforts en vue d'obtenir des contrats industriels dans le domaine des industries de défense internationales. Le Canada devrait tenter d'obtenir une part plus grande de ces dépenses par le biais de ses accords internationaux, bilatéraux ou multilatéraux, s'assurant ainsi une part non négligeable d'un domaine d'emploi et de production, présent et futur, en expansion rapide.